

ÉLAN

D'ARMENTIÈRES

<http://www.armentieres-en-brie.fr>

2^e quadrimestre

N° 15

MAI

AOÛT

2015

Bulletin à parution périodique de la Commune d'Armentières-en-Brie - Régie publicitaire municipale d'Armentières-en-Brie

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES ET CANTONALES



édicto

Armentières et Armentérois,
Chers Administrés,
Chers Amis,

Cette première partie de l'année a été consacrée au vote du budget avec les inquiétudes légitimes que nous avons eues, comme beaucoup d'autres collectivités, devant la baisse des dotations de l'État. Pour notre part, la situation de commune rurale cible compense en partie cette baisse et nous permet de poursuivre nos actions avec comme objectif la sauvegarde et l'entretien du patrimoine communal que représente nos bâtiments et nos voiries.

Nous venons d'obtenir une prorogation du délai d'exécution concernant la troisième phase de notre contrat triennal de voirie qui consiste en l'aménagement paysager de la rue d'Isles. L'engagement des travaux se fera à partir de la fin du mois d'août et la réalisation de cet aménagement sera d'environ huit semaines, ce sera donc à partir de novembre de cette année que les riverains de cette rue disposeront d'une nouvelle voirie. Malheureusement l'enfouissement des réseaux dans cette rue a été abandonné dès que l'on a eu connaissance de son coût dont la charge pour la commune n'était pas supportable.

Pour les activités culturelles et de loisirs proposées par nos associations aux Armentérois, cette année est encore prolifique et s'enrichit des propositions du nouveau Comité des Fêtes à qui je souhaite de belles réussites dans un programme ambitieux. Nos associations ne vivent qu'à travers vos réponses à leurs propositions et gardons donc à l'esprit qu'un village dans lequel le monde associatif n'a plus sa place est un village qui se meurt. De nombreux et nombreuses armentérois et armentières, bénévoles dans nos associations, démontrent ainsi que notre ruralité n'est pas un frein ni à la convivialité, ni aux distractions de proximité, ni aux différentes formes de culture.

Je tiens à remercier une nouvelle fois les généreux donateurs qui, par leur contribution à la Fondation du Patrimoine, partenaire de la commune à travers une souscription à cet effet, ont permis la restauration du beffroi de l'église. Tous ont été conviés à assister à un concert privé, organisé à leur intention, dans notre église.

Je remercie évidemment aussi tous les bénévoles, de plus en plus nombreux chaque année, qui s'occupent de nettoyer la nature à travers nos opérations dont la 5^e édition a eu lieu ces tout derniers jours. Je vous souhaite à toutes et à tous de passer de très agréables vacances d'été - elles approchent - ici ou ailleurs.

Le Maire,

SOMMAIRE

Vie Municipale



Vie Associative



Infos Pratiques



La Mairie vous informe

Votre Mairie

Tél. 01 64 35 51 99 – fax 01 64 35 51 35
Courriel : mairie.armentieres-en-brie@laposte.net

Nouveaux Horaires d'ouverture au public
au 2 Janvier 2015

Du Lundi au Vendredi (sauf mercredi)
De 9 h à 12 h et de 16 h 30 à 18 h 30
Le Mercredi De 9 h à 12 h
Le Samedi Sur rendez-vous avec le M. le Maire
ou un adjoint

Site internet de la Mairie :
<http://www.armentieres-en-brie.fr>

Démarches Administratives

Demandes à la mairie du domicile pour :

- ◆ La carte nationale d'identité, validité de 15 ans.
- ◆ L'inscription sur les listes électorales, tous les ans, avant le 31 décembre.
- ◆ Le parcours de citoyenneté : recensement obligatoire à 16 ans pour tous les jeunes français, garçons et filles.
- ◆ Recevoir l'édition papier des comptes rendus du Conseil Municipal pour ceux qui n'ont pas internet.

Demandes à la mairie de Lizy/Ourcq ou de Meaux

- ◆ Le passeport électronique, validité de 10 ans.

Numéros Utiles

SAMU	15
Police	17
Pompiers	18
Appel d'urgence Europe	112
Urgence Malentendants	114
Enfance maltraitée	119

Allo service public	3939
C.P.A.M.	3646
Pôle Emploi	3949
Maltraitance des personnes âgées	3977
Météo France	3250
Violences conjugales	3919

Gendarmerie de Lizy/Ourcq	01 60 01 70 10
Clinique Saint Faron	08 26 20 77 27
Hôpital de Meaux	01 64 35 38 38
Alcooliques Anonymes	01 43 25 75 00
Drogue Info Service	08 00 23 13 13
Sida Info Service	08 00 84 08 00

État-Civil

Naissances

SENEOR	Aliza	le 14/01/2015
GODIN	Gino	le 19/01/2015
PINARD	Wendy	le 11/02/2015
SABARD	Daniel	le 17/03/2015
BITON	Ariel	le 26/03/2015
BITON	Shira	le 26/03/2015

Mariages

M. ELBAZ Mickaël et MIZRAHI Reouth	le 19/02/2015
M. HARRAR Jordan et BENCHIMOL Ruth	le 26/03/2015
M. CAILLE Thierry et MALHERBE Daniel	le 25/04/2015

Décès

Mme MAZOYER Gondoire	le 20/02/2015
----------------------	---------------

Collecte des déchets ménagers

Les déchets recyclables en bac bleu

Ce bac ne doit recevoir **uniquement** que les papiers, cartons, briques alimentaires, emballages métalliques et bouteilles en plastique.

Collecte les semaines impaires le lundi matin
04 et 18 mai / 01, 15 et 29 juin / 13 et 27 juillet/
10 et 24 août 2015.

Les ordures résiduelles en bac marron

les mardis et vendredis

Les bacs doivent être sortis la veille au soir du jour de ramassage.

Les déchets verts **tous les lundis**

du 30 mars au 23 novembre (y compris les jours fériés). Les sacs fournis par la C.C.P.O. sont disponibles en mairie en quantité limitée.

Voir le site de la C.C.P.O : www.paysdelourcq.fr

Déchetterie d'Ocquerre

Horaires d'été du 1^{er} mars au 31 octobre

Lundi et mercredi	10 h - 12 h / 14 h - 18 h
Mardi	fermé
Jeudi et vendredi	14 h - 18 h
Samedi	09 h - 12 h / 14 h - 18 h
Dimanche et jours fériés	09 h - 12 h

Horaires d'hiver à partir du 1^{er} novembre- fermeture à 17 h

Assistantes maternelles

- ◆ **AMORIM** Paula, 1 rue des Cépages
Tél. 01 60 23 14 26 - 06 52 37 71 18
- ◆ **BELLET** Sandrine, 8 rue du Pressoir
Tél. 09 52 77 19 90 – 06 99 76 25 06
- ◆ **BOUCHERAT** Céline, 16 f rue des Cerisiers
Tél. 06 64 41 76 42
- ◆ **LEMAITRE** Christelle, 4 rue des Cerisiers
Tél. 06 38 52 90 53
- ◆ **LESEUR** Capucine, 8 allée Gaston Dardenne
Tél. 01 60 01 85 88
- ◆ **MAILLOT** Nathalie, 46 rue du Chef de Ville
Tél. 01 60 44 28 51 - 06 59 04 69 39
- ◆ **RICARDO** Delphine, 12ter, rue des Vignettes
Tél. 06 59 19 46 46

La Mairie vous informe

Location de la Salle des Fêtes

ARMENTIÉROIS

SAISON	Jeudi	Jeudi & Vendredi	Samedi & Dimanche	Week-end de 4 jours
Hiver	150 €	300 €	500 €	750 €
Été	125 €	250 €	400 €	600 €

EXTÉRIEURS

SAISON	Jeudi	Jeudi & Vendredi	Samedi & Dimanche	Week-end de 4 jours
Hiver	250 €	500 €	1000 €	1500 €
Été	225 €	450 €	800 €	1200 €

Les autres jours de la semaine sont toujours réservés aux associations sportives.

Location de tables et de chaises

Exclusivement réservée aux Armentièresois.

- 3 € la table,
 - 1 € la chaise
 - 4 € le banc de 4 places
- pour une location de 2 jours.

Location de la Maison des Associations

Uniquement réservée aux Armentièresois les week-end.

La capacité maximale est de 25 personnes.

Tarif ÉTÉ du 16 mars au 14 octobre = 100 €

Tarif HIVER du 15 octobre au 15 mars = 120 €

Les salles devront être rendues rangées et nettoyées.

Informations et réservations au secrétariat de Mairie.

Conseil Municipal des enfants

Pas assez de candidats à l'élection, il ne sera donc pas possible de le constituer.

Croyez que nous en sommes attristés. Nous avons la ferme volonté de donner la parole aux Jeunes de notre village et ce pouvait être le support d'un vrai dialogue.

Nous restons bien sûr à leur écoute et leurs attentes seront toujours étudiées avec le plus grand intérêt.

Cadeau de Naissance

Depuis janvier 2015, la municipalité offre une carte cadeau de naissance à tous les nouveaux nés d'Armentières-en-Brie.

D'une valeur de 25 euros, elle peut être utilisée dans tous les magasins LECLERC.



Très Haut débit pour tous

La Municipalité a lancé une enquête dans le but d'alerter l'opérateur historique "France Télécom (Orange)" et nos partenaires institutionnels.

Nous avons déjà reçu de nombreuses réponses, peut-être pas la vôtre : **Il n'est pas trop tard pour nous faire parvenir votre questionnaire et pour insister auprès de ceux qui ne l'ont pas fait.**

Un des conteneur à verres de la rue des Cerisiers a été déplacé rue des Vignettes, sur le parking des ateliers municipaux à côté de la salle des fêtes devant le défibrillateur automatique.

Cet appareil est très facile à utiliser grâce aux pictogrammes et aux instructions vocales qu'il dispense. Le personnel communal a reçu une formation pour son utilisation.

En France, 50 000 personnes sont victimes d'arrêts cardiaques, chaque année. Pour chaque minute d'attente avant la défibrillation, le taux de survie diminue de 10%.

Or, les secours mettent souvent plus de 10 minutes à arriver sur les lieux.

L'utilisation d'un défibrillateur dans les 4 premières minutes après l'arrêt cardiaque permet le plus souvent de faire repartir le cœur et augmente les chances de survie, sans séquelle, à plus de 75 %.



La Commission Socio-Culturelle vous propose une exposition de Marc Nieto

Le 20 juin à la Maison des Associations

Il a toujours été attiré par les arts, il en a pratiqué plusieurs, mais c'est la peinture qui a toujours eu sa faveur. Il se consacre donc maintenant

presque exclusivement à la peinture abstraite, utilisant surtout de l'acrylique, sur divers supports (toiles, bois, carton entoilé...).



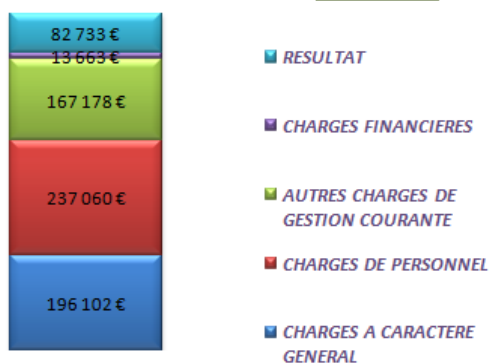
Opérations Tranquillité-Vacances

Elles sont organisées tout au long de l'année et pour un minimum de 7 jours d'inoccupation.

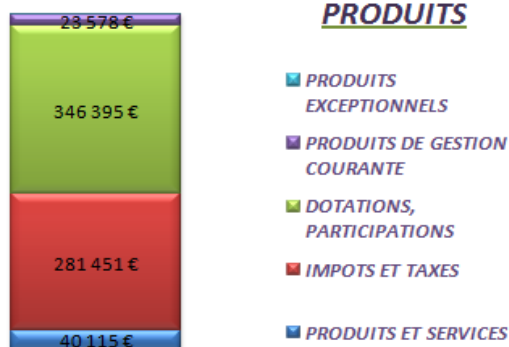
Si vous le souhaitez signalez votre absence à la **brigade de gendarmerie de Lizy-sur-Ourcq (tél. 01 60 01 70 10), au moins 48 h avant votre départ**, muni d'un justificatif de domicile. Des patrouilles seront organisées pour surveiller votre domicile.

La Mairie vous informe sur les Finances

CHARGES



PRODUITS



Compte administratif 2014 (c'est l'équivalent du compte de résultat pour une entreprise)

Au niveau des charges, celles concernant la rémunération du personnel représentent près de 40% de l'ensemble (237 000 €). Les autres charges permettent le fonctionnement de la commune, l'entretien du patrimoine communal, le règlement des intérêts d'emprunt ou le versement des subventions aux associations.

Au niveau des produits, évalués à environ 700 000 € pour 2014, les principales ressources sont constituées :

- des dotations de l'Etat (42%)
- des impôts locaux - taxe d'habitation et foncière (35%)

La différence entre les produits et les charges de fonctionnement constitue le résultat (+83 000 € environ pour 2014)

Sur les 5 dernières années, le résultat moyen annuel s'est élevé à 116 000 €

Les résultats cumulés permettent d'engager les futurs investissements nécessaires à la sauvegarde des infrastructures routières et des bâtiments communaux ou à la mise en œuvre de directives réglementaires (mise au norme handicapés par exemple)

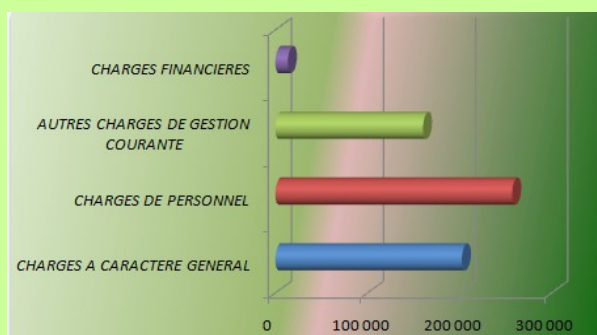
A titre de comparaison, les derniers travaux réalisés (rond point Mouchet, rue des Vignettes et rue de l'Eglise) ont coûté 280 000 € environ à la commune.

Budget de fonctionnement 2015 :

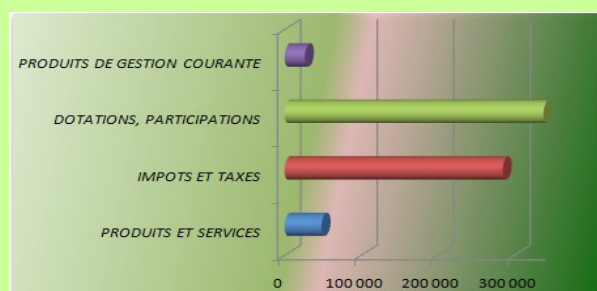
- C'est l'acte de prévision des dépenses et des recettes pour l'année en cours
- Il doit être établi en strict équilibre (produits=charges)

Pour l'année 2015, l'équilibre a été voté pour un montant de 973 000 €.

Principales dépenses budgétées :

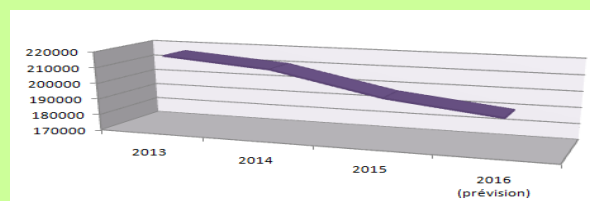


Principales recettes budgétées :

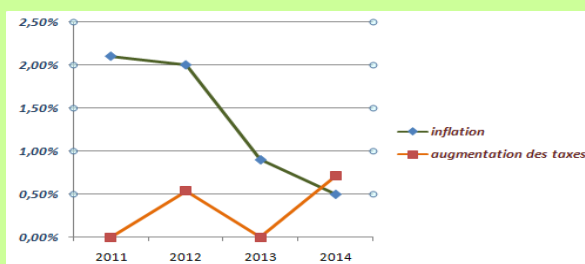


La dotation générale de fonctionnement :

- C'est la principale ressource de la commune
- Elle représente environ 30% de nos recettes
- Elle est en baisse régulière depuis 2013



Evolution de la fiscalité locale dans notre village :



Une fiscalité locale raisonnée qui doit conjuguer le maintien nécessaire des ressources communales à un niveau suffisant dans un contexte de baisse de dotations de l'Etat sans alourdir le pouvoir d'achat des Armentièresois.

La Mairie vous informe

Réhabilitation de la rue d'Isles

Rappel

Les trottoirs aménagés P.M.R. sont exclusivement réservés aux déplacements des piétons et non pour le stationnement des véhicules.

L'Assemblée départementale nous ayant confirmé sa dotation, nous pouvons donc engager la **troisième phase de notre contrat triennal de voirie** pour la réfection de la chaussée et des trottoirs de la rue d'Isles et de la rue du Chef de Ville, entre le stop et l'église.

Les travaux débuteront au mois d'août et devraient être terminés mi-novembre.

Malheureusement nos finances ne pourront pas nous permettre d'enfourer ni le réseau électrique ni

le réseau téléphonique.

Chasse aux œufs

Les Cloches eurent un énorme succès ce **dimanche 5 avril**, il faisait très beau et les enfants accompagnés de leurs parents furent nombreux à participer à la chasse aux œufs dans le parc ensoleillé de la Maison des Associations.



8 mai 70^e cérémonie de commémoration

Il y a 70 ans, le 8 mai 1945, la Seconde Guerre Mondiale s'achevait en Europe après 6 ans de conflits meurtriers.

Le 8 mai 2015, la Commune d'Armentières a honoré toutes les victimes et toutes les familles qui ont perdu un proche dans cette guerre car « l'Histoire n'est pas une nostalgie, l'Histoire est une leçon pour l'Avenir. »



Le saviez-vous ? la reddition de l'armée allemande est signée à Reims le 7 mai 1945. L'acte signé est purement

militaire. Ceci provoque la fureur de Staline qui veut que la capitulation de l'Allemagne soit signée à Berlin. Les combats continuent cependant sur le front de l'Est. L'exigence de Staline est honorée et une nouvelle signature dans la nuit du 8 au 9 mai à 0 h 16 heure russe (23 h 16 heure de l'Ouest),

La reddition a donc lieu le 9 mai 1945 pour les Soviétiques. De ce fait les Soviétiques, puis les Russes, et leurs alliés centre-orientaux, commémorent cette capitulation le 9 mai. La poche de Saint-Nazaire ne fut libérée que le 11 mai.

Il faudra cependant attendre la capitulation officielle du Japon le 2 septembre 1945

9 mai Concert Jazzy Monday

La Municipalité, a remercié les donateurs qui lui ont permis de financer les travaux de restauration du beffroi en organisant un concert de jazz suivi d'un buffet convivial.

La Fondation du Patrimoine a recueilli 10 000 € de dons plus 4 000€ alloués par le Club des Mécènes de ladite Fondation.



Cette générosité nous a permis de remplacer la centrale de commande des cloches de l'église, qui est totalement obsolète, pour un coût de 1 500 €.

Nous envisageons une nouvelle souscription pour des travaux d'étanchéité.

5^e Opération "Nettoyons la Nature"

ARMENTIÈRES-EN-BAIE
01 64 35 51 99

SAMEDI 16 MAI 2015

Les Armentierois s'occupent de la Planète ...

PROGRAMME

De 8h00 à 8h30 : Rassemblement de tous les éco-citoyens dans le Parc de la Maison des Associations. **Munissez-vous de gants**. Collation avant le départ.

8h30 à 9h00 : Formation des équipes, distribution du matériel nécessaire à la collecte et conduite sur les secteurs à nettoyer.

12h30 à 13h00 : Retour Parc des Associations. Bilan du ramassage. Photographies. Apéritif offert aux participants.

13h00 à 14h00 : BARBECUE OFFERT PAR LA MUNICIPALITÉ (saucissons, merguez, grillades, accompagnées de chips, d'une part de fromage avec du pain et d'une boisson).

RÉSERVATION AVEC INSCRIPTION OBLIGATOIRE...

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AUPRÈS DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Les collations sont réservées et ne seront servies qu'aux seuls participants à cette opération...

INSCRIVEZ-VOUS & VENEZ NOMBREUX

Pour des raisons d'entendance, merci de vous inscrire AU PLUS TÔT!

Copyright © Photos Mairie d'Armentières © 2015. Tous droits réservés - Imprimé par nos soins

20 juin Fête des écoles

Les enseignants proposeront aux familles un spectacle et une animation clôturant ainsi cette année scolaire.



Fermeture d'une classe à l'École Primaire :

Malheureusement, comme nous pouvions le redouter, l'administration a décidé de fermer une classe à la rentrée 2015. L'équipe éducative établira le nouveau découpage pédagogique et le communiquera lors d'un prochain Conseil d'École.

L'année dernière, nous avons réussi à infléchir la décision de l'administration ; cette année, les effectifs sont trop faibles pour engager une action.

VIE ASSOCIATIVE

A.A.B Les Amis d'Armentières en Brie

27, rue du Chef de Ville
Présidente : **Mme Viviane FAVRE**
Téléphone : 06 15 78 07 09

Cotisation annuelle de 23,50 € par personne

Tous les lundis les membres de l'A.A.B. se retrouvent à la Maison des Associations pour jouer à différents jeux de société autour de collations diverses.

Les sorties du 1^{er} trimestre ont été appréciées par les adhérents ainsi que le voyage de 3 jours à Gérardmer pour la fête des jonquilles. Nos sorties au restaurant une fois par mois sont toujours très agréables.



N'oublions pas la conférence sur le Kenya présentée le **1er février** par Michel, qui a de nouveau enthousiasmé les nombreux spectateurs par la qualité de ses clichés, la vérité de ses portraits et la passion qui se dégage de ses commentaires.



Activités prévues au prochain quadrimestre

Le 03 juin le cochon grillé
Le 04 juillet sortie à Boulogne et Berck
Les 17/18 juillet carrousel de Saumur

Carnaval

Le 8 mars A.L.F. et le Comité des Fêtes en proposant le thème « **La vie en rose** » ont donné de jolies couleurs à notre village.

De très nombreux participants, adultes et enfants déguisés pour la plupart, ont accompagné le gros éléphant rose à travers les rues du village vers son lieu de supplice, dans un char magnifiquement décoré promenant la Maison des bonbons et une Voiturette de Barbe-à-Papa



Ensuite des pâtisseries furent offertes par des bénévoles des associations et des boissons chaudes par la Municipalité. Merci aux organisateurs et à tous les participants.

A.L.F Association des Loisirs en Famille

3, rue d'Isles
Président : **M. Laurent MARIUZ**
Téléphone : 01 64 33 22 84



<http://associationdesloisirsenfamille.unblog.fr/alf.loisirsenfamille>

Cotisation annuelle de 22 € par famille

Activités proposées durant toute l'année :

- ♦ randonnée de 15 à 20 km une fois par mois
- ♦ marche 1/2 journée par semaine
- ♦ yoga une fois par semaine, à la Maison des Associations
- ♦ jogging, pétanque, une fois par semaine
- ♦ brocante du printemps
- ♦ la section jardinage propose 2 à 3 rendez-vous ponctuels

Activités passées

Le 31 janvier la soirée dansante animée par un très bon D.J. fut très appréciée ainsi que la sangria, les croque-monsieur et les macarons qui ont ravis les palais.

Le 21 mars la soirée paëlla a séduit 51 personnes ; elle fut suivie d'un concert pop-rock proposé par EMMA avec les musiciens «The Airplane» ; ce fut un grand succès.

Le 29 mars la brocante fut un désastre avec une météo calamiteuse. Une vingtaine d'exposants a quand même eu le courage se s'installer sous la pluie mais a déclaré forfait vers midi.

Le 1^{er} mai 5^e Troc aux plantes

Malgré la pluie de nombreux armentériens et des exposants extérieurs sont venus échanger des plantes, des graines, des boutures et des idées concernant l'embellissement de nos jardins.

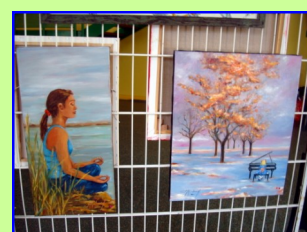


Prochaines activités prévues

Le 06 juin sortie au Parc des Félines
Le 13 juin barbecue pour les adhérents
Le 27 juin participation aux festivités à Mary/Marne
Le 08 août pique-nique et canoë à Verdolot

Atelier « Dessin-Peinture » MonPinceau

L'atelier de peinture armentériens, exposera les **30 et 31 mai 2015** dans l'église d'Armentières de 10h à 18h. Vernissage de l'exposition le samedi 30 mai à 18h.



VIE ASSOCIATIVE

A.H.A. Amateurs d'Histoire et d'Art

Mairie 9 rue du Chef de Ville
Président : M. Sylvain CARRÉ
Téléphone : 01 60 44 75 87



L'association A.H.A. a présenté sa 30^e exposition dans la salle des fêtes d'Armentières. Le thème en était "1900 : quelle époque !" les 11 et 12 avril 2015 nous avons poursuivi notre retour dans ce passé commencé en novembre 2014 avec "la France rurale avant la guerre de 1914". Cette période d'avant guerre fut en effet un creuset où de nombreuses découvertes et inventions virent le jour et bouleversèrent notre monde. Les nombreuses applications tant en médecine que dans les transports et communications ont façonné nos vies pour faire de nous des hommes modernes.



De beaux objets avaient été prêtés par de nombreux Armentierois, la ville de Crouy ainsi qu'une association "le cinéma s'expose". Ils ont fait naître chez les visiteurs, dont beaucoup d'habitues fidèles à ces rendez-vous, un regard nostalgique.

Les élèves d'Armentières-en-Brie avaient quant à eux, réalisé des dessins "à la manière de" ayant pour thème les impressionnistes.



Il est cependant à regretter que cette exposition n'ait pas rencontré le succès qu'elle méritait. Même les travaux que les élèves de l'école primaire

présentaient à cette occasion n'ont pas eu droit à la visite des parents de nos petits artistes : "A-t-il fait trop beau le dimanche, pas assez le samedi ?"

Le samedi après midi, Monsieur Castel JEAN a animé une conférence débat passionnante sur le thème : "l'état des sciences en 1914".

Le lundi, ce fut au tour de près de 300 élèves du canton de venir découvrir ce que fut cette "belle époque" grâce au mécénat de Viabus.

Prochainement :

vendredi 29 mai au soir,

les 8 membres de l'Association vous convieront à un **repas Haïtien** précédé d'une **conférence sur le Vaudou** avec comme confrencier, **M. Castel JEAN.**

Une "dépayante" soirée en perspective de laquelle vous ressortirez « envoûté »...



Comité des Fêtes

18 rue des Sarments
Présidente : Mme Catherine GERMAIN
Téléphone : 01 60 09 48 14
Cotisation annuelle de 5 € par personne



Le 14 mars 1^{ère} animation « jeux vidéo » très réussie avec plus de 80 participants. Animation intergénérationnelle puisque petits et grands se sont éclatés. Les enfants alternaient entre structures gonflables et



jeux vidéo. Il faut dire que le beau temps était au rendez-vous. A l'année prochaine avec, peut-être plus de piment et de surprises.

N'oubliez pas nos prochaines manifestations :

Dimanche 31 Mai « L'ARMENTIÉROISE » voir ci-dessous.

Vendredi 19 Juin LA FÊTE DE LA MUSIQUE avec des groupes de jeunes musiciens, DJ et danses. Tout ceci lors d'un barbecue géant. Venez nous rejoindre nombreux, toutes générations confondues, tout le village doit être présent, soit sur la piste de danses, soit près du barbecue. Nous vous promettons une ambiance exceptionnelle.

Lundi 13 juillet suite aux succès des ateliers « enfants » lors de l'animation « décore ton village », nous réitérons ces ateliers pour la **création de leur propre lampion** en vue de la retraite aux flambeaux qui précèdera le feu d'artifice. Ils auront lieu **samedi 24 Juin et mercredi 1^{er} juillet à partir de 14h30.** Nous comptons sur vous.

L'ARMENTIÉROISE

Le Comité des fêtes avec le concours de la municipalité proposent une course nature dont le parcours fera la part belle aux richesses patrimoniales, historiques et naturelles de notre village au charme préservé. Deux courses 5km et 14km et 3 épreuves enfants animeront cette journée

Si vous aimez l'odeur des sapins ou du colza, si la vue d'un mouton, d'un sanglier ou d'une vache vous ne vous effraie pas, si l'odeur de la ferme et le bruit du train qui sort du tunnel vous enchantent, si le chant du coq et le bruit du tracteur modèle 1972 vous rappellent de bons souvenirs....cette animation est faite pour vous !! : **INSCRIVEZ-VOUS.**

Tee-shirt technique, récompenses d'arrivée, animateur/speaker, animations musicales sur le parcours, récompenses aux podiums de toutes les courses et ensuite barbecue.

Renseignements sur le site de la mairie ou au 06 15 47 28.



N'oubliez pas non plus toutes les activités culturelles proposées par la C.C.P.O. et l'Office du Tourisme
<http://www.paysdelourcq.fr/accueil>
<http://www.tourisme-paysdelourcq.fr/>

Infos pratiques d'ici et d'ailleurs

Règles de bon voisinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore **ne sont autorisés que :**

- de 7 h à 20 h les jours de semaine
- de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h le samedi
- de 10 h à 12 h le dimanche et les jours fériés

Les haies donnant sur la voie publique doivent être taillées à la limite des propriétés et ne pas toucher les fils électriques. Dans le cas, où cette règle ne serait pas respectée, la Mairie se verrait contrainte de faire les travaux au nom du propriétaire et bien sûr **aux frais de celui-ci.**

Tous brûlages de feuilles et de déchets sont interdits.



RAPPEL : Horaires d'ouverture des écoles

Certains parents arrivent systématiquement en retard même après la mise en place du règlement intérieur.

Rappel des horaires en maternelle et élémentaire :

- Maternelles 8 h 40 - 8 h 50
==> fermeture des portes à 8 h 50.
- Elémentaires 8 h 50 - 9 h 00
==> fermeture des portes à 9 h.

PROPRETÉ : HALTE AUX DÉJECTIONS CANINES ET À LA DIVAGATION

Le vivre ensemble impose un minimum de règles de bon sens qu'il convient de rappeler ici.

Nous constatons qu'au sein du village des chiens errent seuls et parsèment leur vagabondage d'excréments.

Autre constat, mais plus déplorable, ces déjections sont faites sur la voie publique alors même que le chien est tenu en laisse par son propriétaire, celui-ci laissant le soin aux autres de nettoyer derrière lui les traces du passage de son compagnon à quatre pattes.

Ce comportement n'est pas tolérable et nous invitons les **propriétaires responsables à ramasser les excréments** de leur animal ou tout au moins à faire le nécessaire pour que ces déjections ne jalonnent pas nos trottoirs.

Pensons à nos promeneurs et rappelons-nous que marcher dans un **étron**, quand bien même du pied gauche, n'est vraiment pas agréable.

Un geste simple pour préserver nos trottoirs et espaces verts



La Ferme Saint Jean

12 bis rue de Meaux - 77440 Armentières en Brie

Ouvert toute l'année du Lundi au Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Réservation et visite sur rendez-vous

Un seul numéro 01 64 35 56 91

www.ferme-saint-jean.com

La solution pour votre compagnon durant les vacances



PILES S.A.S.
Tél. : 01 60 01 80 58
FAX : 01 60 01 10 72
TÉLÉSURVEILLANCE - SURVEILLANCE
VIDÉOSURVEILLANCE - SÉCURITÉ
2, av. de la Gare - 77440 Lizy sur Ourcq
IDF • Tél. : 01 60 34 33 50
NORD • Tél. : 03 21 49 24 70
Fax : 03 21 49 25 84

BATEMP S.A.S.
Avec vous depuis 1996 !
01.60.24.47.44
www.batemp.fr
contact@batemp.fr
67 avenue de Verdun
77470 TRILPORT
Expertise et Ingénierie Bâtiment
Assistance technique contentieuse
Règlement litiges, défense des assurés
Assistance construction, réception
Estimations immobilières et travaux

Dépôt légal à parution : 2^e trimestre 2015
Imprimerie : Aire de Repro de Mareuil-lès-Meaux
N° de SIRET 479646713 00038
Directeur de la publication : Denis WALLE
Comité de rédaction :
Mary BICHBICH, Bénédicte CAMUS, Vincent CARRÉ, Alain GRESSIER, Benoit RANDON et Nicole ROSSI,
Un comité de lecture vérifie que les textes et les photos Insérés dans ce bulletin sont conformes aux bonnes mœurs et à la courtoisie, ne sont ni contraire à l'ordre public, ni politiques, ni confessionnels, mais informe les lecteurs que le contenu des articles parait sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.
crédits photos : M. BICHBICH, V. CARRÉ, V.COUTURIER, C. GERMAIN, M. KALENSKY, S. LEBLACHER, N. ROSSI.